Déclaration de la CORAGED
Prélude à l'élection Présidentielle
de mars 2026

Déclaration de la CORAGED
Prélude à l'élection Présidentielle de mars 2026

Les Organisations de la Société Civile, membres de la CORAGED (Coordination Nationale de Réseaux et Associations de la Société Civile sur la Gouvernance Electorale et Démocratique) traitant des thématiques *« Démocratie et élections »,* à savoir:

- l'Association d'Appui à la Démocratie et Processus Electoral en République du Congo ;
- le Réseau Panafricain des Associations pour la Transparence Electorale et la Paix ;
- le Réseau Panafricain des Jeunes pour la Culture de la Paix ;
- la Ligue des Associations pour la Paix, la Démocratie et les Elections ;
- le Forum de la Société Civile pour les Elections Libres et Transparentes ;
- la Fédération Congolaise des Droits de l'Homme.

Se sont réunies les 10 et **11** juillet 2025, à la Maison de la Société Civile de Brazzaville, et ceci à huit (8) mois de la prochaine élection présidentielle, afin de procéder à la relecture des textes fondamentaux, à la restauration des organes dirigeants, à la l'adoption d'une feuille de route avant de faire l'analyse du climat politique ambiant, en cette période pré-électorale.

La CORAGED rappelle, d'entrée de jeu, que notre pays s'est engagé de façon irrévocable sur le chemin de l'édification d'une société démocratique universellement admise comme le stade final de l'évolution idéologique et politique de l'humanité.

A ce titre, l'organisation régulière, périodique et constante des élections concurrentielles est actée comme seul moyen légal permettant au peuple de choisir librement ses dirigeants et ses représentants, entre autres le

Président de la République, les parlementaires, les conseillers départementaux et municipaux.

La CORAGED rappelle que l'organisation des élections périodiques, libres, transparentes, concurrentielles et équitables signifie et justifie la vitalité de la démocratie. Quand elles sont bien organisées dans un climat respectant l'ensemble des règles édictées en la matière, par les lois électorales censées être en harmonie, avec l'environnement législatif international, les élections deviennent de fait, un indicateur déterminant pour mesurer le degré d'engagement et d'encrage du pays aux principes démocratiques.

La démocratie entendue, entre autres, comme le moyen le plus efficace pour sauvegarder la diversité, de faire vivre ensemble les groupes communautaires de plus en plus différents les uns des autres dans une société qui doit ***(aussi)*** fonctionner comme une unité.

La CORAGED se félicite de constater que depuis 2002, l'Etat congolais ne ménage aucun effort, en dépit du contexte financier souvent difficile, de tenir, dans les délais, l'ensemble des consultations électorales, précédées de manière constante par la convocation par le Président de la République d'une concertation des forces vives de la Nation, afin de permettre à toutes les parties prenantes de s'accorder sur les mécanismes et procédures conduisant à des élections apaisées.

En outre, la CORAGED tient ici à souligner la nécessité de maintenir cet esprit de dialogue permanent, la recherche assidue de consensus, question de créer, de maintenir et de promouvoir la paix, la cohésion nationale, la fraternité et convivialité républicaine, malgré les clivages politiques et idéologiques, ainsi que les rudes compétitions électorales.

La CORAGED salue autant l'efficience avec laquelle se tiennent lesdites concertations sous l'autorité du Ministre en charge de l'intérieur.

La CORAGED exhorte à la tenue d'une telle concertation avant l'organisation de la prochaine élection présidentielle de mars 2026.

La CORAGED, dans cette optique, tient à rappeler à l'Etat ses obligations de garantir en toutes circonstances, la sécurité des personnes et leurs biens, les libertés publiques et fondamentales dont la liberté de presse comme pierre angulaire.

La CORAGED invite toute la classe politique à se ressaisir de toutes les formes d'intransigeance, de sectarisme en donnant à l'évidence, individuellement et collectivement la preuve d'être animé par le seul désir majeur de servir l'intérêt général.

La population congolaise aspire à vivre en paix, en sécurité, au bien-être socioéconomique, en somme à la justice sociale.

La CORAGED interpelle toutes les parties prenantes à faire que les processus électoraux cessent d'être ces périodes cauchemardesques, des périodes de turbulence tant redoutées, mais concourent plutôt à la consolidation de l'Etat de droit et de la cohésion sociale, voire au triomphe d'un ordre désirable pour tout le Congo.

Fait à Brazzaville, le 11 juillet 2025

La CORAGED